

Département de la Drôme

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU COMITE SYNDICAL

Nombre des membres	
Afférent au Syndicat	42
En exercice	42
Présent	30
Votant	30

Date de convocation : 20/02/2025

**Validation du bureau d'études  
pour le schéma directeur  
d'alimentation en eau potable**

Délibération n°07-2025

Séance du 05/03/2025

L'an deux mille vingt-cinq, le cinq mars, le Comité Syndical dûment convoqué, s'est réuni à 18H30 heures en session ordinaire à Châteauneuf de Galaura sous la présidence de M. David BOUVIER.

Présents : David BOUVIER, Armeline AUDRIEU, Yves CHAREYRE, Denis COURMONT, Gérard ESCOFFIER, Max FIGUET, Jean-Rémi FROGET, Alain LACROIX, Agnès MARGIRIER, Céline BLAIN, Marin DERNAT, Pierrick FRIZE, Patrick GAUTHIER, Ludovic LACROIX, Gilles MORGUE, Gilbert MOUNIER-VEHIER, Patrice REBOULLET, Ludovic ROBERT, Didier SAPET, Stéphanie SEVENIER, Daniel SIRERA, André BOUILLY, Pascal BRUNET, Mickaël CHAZALON, Norbert COQUERAY, François FAURE, Alexandre GUILLIEN, Ludwig MONTAGNE, Stéphane SARRAZIN, Patrice TARDY-JEUNOT

Excusés et absents : Romain BOITEL, Romaric FOURT, Anthony DOSSARD, Claude FOUREL, Hervé JACQUET, Lilian ROBIN, Agnès CHRIST, Yves MONNIER, Alain NOIR, Philippe RIGNOL, Cédric ROUSSELET, Jean-Marc ROZIER

Pouvoirs

Le Président rappelle aux membres du comité syndical :

- Que le Schéma Directeur d'Alimentation en Eau Potable a plus de 10 ans
- Que la procédure a été lancée sous forme de procédure adaptée avec publicité dans les annonces légales.

Vu :

- Le code général des collectivités territoriales,
- Le code de la commande publique

Considérant :

- La consultation des entreprises des bureaux d'études via les plateformes de marchés publics et pour laquelle 7 offres ont été reçues avant la date limite de remise des offres.
- L'analyse des offres avant négociation remis.
- Le classement, établi sur la base des critères indiqués au règlement de la consultation, classant première l'offre de Réalités Environnement avec une note de 85.57/100.

Après en avoir délibéré, le comité syndical :

- APPROUVE l'analyse des offres et le classement établi, dans le cadre de la consultation pour la réalisation de la mission de schéma directeur d'alimentation en eau potable pour un montant de 115 878,00 € HT.
- ACCEPTE l'offre du candidat Réalités Environnement classé premier lors de cette consultation
- AUTORISE le Président à demander les subventions aux organismes financeurs (DETR, AERMC, CD26)
- AUTORISE le Président à signer tous les documents nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

Fait et délibéré au jour, mois et an que dessus.  
Pour extrait conforme.

Le Président,  
David BOUVIER

